

\*Le texte français suit.



April 6, 2021

**For immediate release**

**Agreement Reached Between City of Moncton and  
Amalgamated Transit Union (ATU) Local 1290**

**MONCTON, NB** – During today’s Regular Public Meeting, City Council ratified a five-year collective agreement between the City of Moncton and Codiac Transpo’s operators, mechanics, and service personnel (Amalgamated Transit Union [ATU] Local 1290).

Negotiations began in December 2020 following a delay caused by the pandemic. The previous contract expired on August 31, 2019.

The agreement will see 93 employees (bus operators, mechanics, and servicepersons) earn an annual average wage increase of 1.61% for the next five years. In addition, changes were made to language requirements to reflect current operational procedures, many of which were mutually agreed upon over previous years but were not reflected in the formal collective agreement. Annual tool allowances and shift premiums will also see increases.

“Throughout the COVID-19 pandemic, Codiac Transpo employees remained committed to ensuring that our residents could get to their destinations safely” said Mayor Dawn Arnold. “These efforts are a testament to their essential role, both before and during the pandemic. I want to commend both negotiating teams for their efforts and for having come to a mutually-beneficial agreement.”

“The labor-management relationship throughout the COVID-19 pandemic has been instrumental in supporting both employees and passengers safety” said Angela Allain, Director of Public Transit. “This collective agreement and positive negotiation process will allow us to focus on growing our service and our network.”

ATU Local 1290 President, Alan McGrath, echoed the efficient negotiation process and added that members are pleased with the 5-year contract. “The relationship between Codiac Transpo management and ATU Local 1290 has been an example for other transit organizations across the country” McGrath stated. “This agreement offers stability to our members and allow us to continue to provide an important service in our community.”

The new agreement will be retroactive from September 1, 2019 and will expire on December 31, 2024.

**Austin Henderson**

Manager, Strategic Communications

City of Moncton

506-389-5940 / [austin.henderson@moncton.ca](mailto:austin.henderson@moncton.ca)



Le 6 avril 2021

**La Ville de Moncton s'entend avec  
la section locale 1290 du Syndicat uni du transport**

**MONCTON (NOUVEAU-BRUNSWICK)** — À sa séance publique ordinaire d'aujourd'hui, le Conseil municipal a ratifié la convention collective de cinq ans intervenue entre la Ville de Moncton et les chauffeurs d'autobus, les mécaniciens et le personnel de l'entretien de Codiac Transpo (la section locale 1290 du Syndicat uni du transport).

Les négociations ont commencé en décembre 2020, suivant le retard causé par la pandémie. La précédente convention était échu depuis le 31 août 2019.

Dans le cadre de cette convention, 93 employés (chauffeurs d'autobus, mécaniciens et personnel de l'entretien) auront droit à une hausse annuelle moyenne de salaire de 1,61 % pour les cinq prochaines années. Des changements ont en outre été apportés aux exigences linguistiques pour tenir compte des procédures opérationnelles actuelles, dont la plupart ont été adoptées de gré à gré dans les années précédentes, sans toutefois qu'il en soit question dans la convention collective officielle. Les allocations annuelles d'outils et les primes de quart seront elles aussi augmentées.

« Pendant la pandémie de COVID-19, les employés de Codiac Transpo ont continué de s'engager à conduire les résidents en toute sécurité à leur destination, a déclaré Dawn Arnold, mairesse de Moncton. Ces efforts témoignent de leur rôle essentiel, avant et pendant la pandémie. Je tiens à féliciter les équipes de négociation de leurs efforts, qui ont permis de conclure cette convention avantageuse de part et d'autre. »

« Pendant la pandémie de COVID-19, les relations syndicales-patronales ont été cruciales pour la sécurité des employés comme pour les passagers de Codiac Transpo, a fait savoir Angela Allain, directrice de Codiac Transpo. Cette convention collective et le processus de négociation, qui s'est bien déroulé, nous permettront de développer nos services et notre réseau. »

Le président de la section locale 1290 du Syndicat uni du transport, Alan McGrath, a lui aussi affirmé que les négociations se sont déroulées harmonieusement et que les membres sont heureux de ce contrat de cinq ans. « Les relations entre la direction de Codiac Transpo et la section locale 1290 du Syndicat uni du transport sont un modèle à suivre pour les autres organismes de transport en commun d'un océan à l'autre, a précisé M. McGrath. Cette convention apporte de la stabilité à nos membres et nous permet de continuer d'offrir un service important à la collectivité. »

La nouvelle convention, qui est rétroactive en date du 1er septembre 2019, arrivera à échéance le 31 décembre 2024.

**Personne-ressources pour les médias:**

**Austin Henderson**

Gestionnaire, Communications stratégiques

Ville de Moncton

506-389-5940 / [austin.henderson@moncton.ca](mailto:austin.henderson@moncton.ca)